



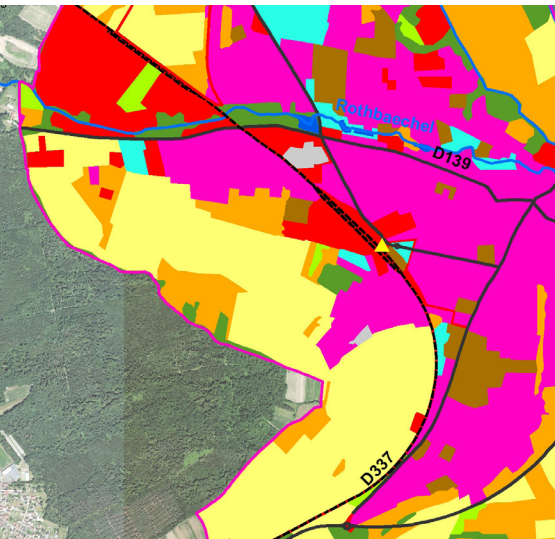
PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



GESTION DU TERRITOIRE

Diagnostic agricole de territoire



Les + OBJECTIFS

- Le diagnostic agricole de territoire est un document d'aide à la prise de décision. Il a comme objectif une présentation de l'activité socio-économique agricole sur un territoire donné. Il permet de faire comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles sur un territoire, et présenter les enjeux de certaines zones agricoles en prenant en compte les attentes sociétales.
- Il permet d'analyser l'impact d'un aménagement ou d'une politique locale sur l'activité agricole.
- Il donne la possibilité de proposer des mesures compensatoires visant à réduire l'impact d'un projet sur les entreprises agricoles ou de proposer un programme d'actions agricole à introduire dans une politique locale en matière d'environnement ou de développement local.

Pour QUI ?

- Les collectivités locales, les aménageurs, les bureaux d'études.

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

- Étude monographique de l'activité socio-économique d'un territoire, le diagnostic agricole est réalisé à partir de données bibliographiques, cartographiques, et d'enquêtes auprès de la population agricole couplées avec des visites de terrain.
- Selon le sujet, le diagnostic ne se limite pas à une « simple » étude. C'est un outil qui favorise l'émergence et la formalisation de projets de territoire. Plus qu'un « simple » état des lieux, le diagnostic permet une analyse prospective de l'activité agricole. Il permet également de créer un cadre d'échange entre le commanditaire et la profession agricole.
- Ainsi, en fonction des enjeux agricoles repérés sur le territoire, le diagnostic agricole peut présenter une partie relative aux préconisations ou propositions d'actions ou une partie relative aux impacts et mesures compensatoires visant à réduire ou limiter les impacts sur les entreprises agricoles.



BÉNÉFICE CLIENT :

- Compétences agronomiques, environnementales et économiques dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans le domaine agricole.
- Légimité accrue par rapport au monde agricole, à l'origine d'une relation de confiance. Une expérience acquise grâce à la réalisation de diverses études.



NOS ENGAGEMENTS :

- Diagnostic agricole préalable aux documents d'urbanisme.
- Étude des circulations agricoles.
- Projet d'aménagement du barrage de Michelbach.
- Étude d'aménagement de zone d'activités.
- Diagnostic agricole dans le cadre des GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain).



Infos pratiques

Contacts

Christine Willig
03 89 20 97 61
christine.willig@alsace.chambagri.fr

Alexandre Treiber
03 88 19 17 28
alexandre.treiber@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :
www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

